

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00326
Numéro SIREN : 751 860 107
Nom ou dénomination : 2B FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 6036

SAS 2B FINANCES

Société au capital de 25 000,00 euros

Siège Social : 13 Rue Berthie Albrecht - 87000 LIMOGES

751 860 107 RCS LIMOGES

**DÉPÔT DES COMPTES AU GREFFE
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2020**

SAS 2B FINANCES

ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2020

Activités des sociétés holding



- Bilan & compte de résultat de l'exercice
- Annexes aux comptes annuels
- Rapport de gestion de l'exercice
- Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B FINANCES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE BERTHIE ALBRECHT Zone Industrielle Nord 87000 LIMOGES</u>											
SIRET <u>7 5 1 8 6 0 1 0 7 0 0 0 2 6</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>	
										Exercice N clos le <u>13/01/2021</u>	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012					
		Autres *		014		016					
	Immobilisations corporelles *			028			030				
	Immobilisations financières * (1)			040	100 000		042			100 000	
	Total I (5)			044	100 000		048			100 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064			066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	300 000		070			300 000	
		Autres * (3)		072	77 608		074			77 608	
	Valeurs mobilières de placement			080			082				
	Disponibilités			084	127 172		086			127 172	
	Charges constatées d'avance *			092	1 212		094			1 212	
Total II			096	505 992		098			505 992		
Total général (I+II)			110	605 992		112			605 992		
PASSIF											
										Exercice N 1	
										NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120			25 000	
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126			2 500	
	Réserves réglementées *						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *					131)	132	192 191	
	Report à nouveau						134				
	Résultat de l'exercice						136			119 357	
	Provisions réglementées						140				
Total I						142			339 048		
Provisions pour risques et charges								154			
Total II								154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	3 649		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169)	172	263 295	
	Produits constatés d'avance							174			
Total III								176	266 944		
Total général (I + II + III)								180	605 992		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	70 000	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/01/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens		215	214	454 000	
			Services *		217	218		
			dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	454 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	{	dont crédit bail - mobilier				242	4 226
			- immobilier					
	Impôts, taxes et versements assimilés				243	244	2 331	
	Rémunérations du personnel *					250	259 255	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	123 387	
	Dotations aux amortissements *					254		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1 831	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	391 029	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	62 971	
Produits financiers (III)	280	70 000		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290	59		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	13 673		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	119 357	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	119 357	314		
Rémégravations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	13 673			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cples-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	3 500	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (41 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quidecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	70 000
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648				
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						352	66 530	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						370	66 530	

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 605 992,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 119 357,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/09/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

3.2 - Etat des créances = 378 820

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	378 820	378 820	
TOTAL	378 820	378 820	

3.3 - Charges constatées d'avance = 1 212

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 25 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

4.2 - Etat des dettes = 266 944

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 649	3 649		
Dettes fiscales & sociales	263 295	263 295		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	266 944	266 944		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 17 250

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 649
Dettes fiscales & sociales	13 601
Autres dettes	
TOTAL	17 250

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 212

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	1 212
TOTAL	1 212

8.2 - Charges à payer = 17 250

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 649
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 649
Dettes fiscales et sociales :	13 601
Pers congés a payer(428200)	9 067
Org.soc. congés a payer(438200)	4 534
TOTAL	17 250

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	454 000	349 000	304 000	237 000	210 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	133 030	106 453	121 219	71 593	62 944
c) Impôt sur les bénéfices	13 673	6 231	10 366	3 614	2 327
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	119 357	100 222	110 853	67 979	60 617
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	119 357	100 222	110 853	67 979	60 617
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	4	4	3	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	5	4	4	3	2
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	259 255	207 673	167 198	141 274	128 957
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	123 387	99 521	79 286	69 147	60 494

Observations complémentaires

Néant.

2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES
751 860 107 RCS LIMOGES

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2020

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **454 000,00** Euros contre **349 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **391 029,13** Euros pour l'exercice, contre **314 339,39** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **4 225,92** Euros au 30/06/2020 contre **4 092,70** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 330,50** Euros au 30/06/2020 contre **3 052,17** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **259 254,93** Euros au 30/06/2020 contre **207 673,45** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **123 386,74** Euros au 30/06/2020 et **99 521,07** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **70 000,00** Euros, contre **70 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **59,37** Euros au 30/06/2020, contre **10,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **119 357,24** Euros contre un bénéfice de **100 221,76** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **100 000,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de **100 000,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **100 000,00** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **504 780,40** Euros, contre **386 749,24** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **339 048,28** Euros, contre **289 691,04** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **266 944,12** Euros contre **198 028,05** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **454 000,00** Euros au 30/06/2020, contre **350 782,15** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **62 970,87** Euros, contre **36 442,76** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/06/2020** fait ressortir un bénéfice de **119 357,24** Euros.

Le Président propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux réserves statutaires pour un montant de 119 357,24 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2019	70 000 €	/	/
30/06/2018	70 000 €	/	/
30/06/2017	70 000 €	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LIMOGES

Le 01/10/2020

Le Président



2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES
751 860 107 RCS LIMOGES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 OCTOBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 119 357,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 119 357,24 euros

Au compte " réserves statutaires" 119 357,24 euros
dont le montant s'élève ainsi à 311 548,20 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2019	70 000 €	/	/
30/06/2018	70 000 €	/	/
30/06/2017	70 000 €	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.





BNE AUDIT

Le service des commissaires aux comptes

JULIEN CARREAU

Commissaire Aux Comptes

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020

2B FINANCES
S.A.S. au capital de 25 000 €uros
13, Rue Berthie Albrecht
Zone Industrielle Nord
87 280 LIMOGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. 2B FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilité du commissaire au comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

Julien CARREAU Commissaire aux comptes 9 Bis Place de la Collégiale 87 210 LE DORAT

comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

VI – RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

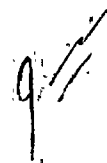
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les faussés déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait Feytiat, le 23 octobre 2020



Julien CARREAU
Commissaire aux comptes

Bilan et Compte de résultat simplifié

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	100 000		100 000	15,50	100 000	20,50
ACTIF IMMOBILISÉ	100 000		100 000	15,50	100 000	20,50
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	300 000		300 000	45,51	174 000	35,58
Autres créances	77 608		77 608	12,51	82 906	17,00
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	127 172		127 172	19,75	129 843	26,82
Caisse						
Charges constatées d'avance	1 212		1 212	0,20	970	0,20
ACTIF CIRCULANT	505 992		505 992	75,50	387 719	79,50
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	605 992		605 992	100,00	487 719	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	
		%		%
Capital social ou individuel (dont versé : 25 000)	25 000	4,13	25 000	5,13
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	0,41	2 500	0,51
Réserves réglementées				
Autres réserves	192 191	31,72	101 909	20,89
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	119 357	19,70	100 222	20,55
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	339 048	55,79	289 691	59,39
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilés				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	3 649	0,60	4 559	0,93
Fournisseurs et comptes rattachés	263 295	43,45	193 473	39,67
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
DETTES	266 944	44,21	188 028	38,69
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	605 992	100,00	487 719	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens		454 000	100,00	349 000	100,00	105 000	30,09		
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets		454 000	100,00	349 000	100,00	105 000	30,09		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits				1 782	0,51	-1 782	-0,51		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		454 000	100,00	350 782	100,51	103 218	28,43		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges extérieures		4 226	0,93	4 093	1,17	133	0,38		
Impôts, taxes et versements assimilés		2 331	0,51	3 052	0,87	-721	-0,21		
Rémunérations du personnel		259 856	57,10	207 673	59,51	51 692	14,84		
Charges sociales		123 367	27,18	99 821	28,59	23 566	6,75		
Dotations aux amortissements									
Dotations aux provisions									
Autres charges		1 831	0,40			1 831	0,52		
Total des charges d'exploitation		391 029	86,13	314 339	90,07	76 690	21,80		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		62 971	13,87	36 443	10,41	26 528	7,62		
Produits financiers									
Produits exceptionnels		70 000	15,42	70 000	19,76		0,00		
Charges financières		59	0,01	10	0,00	49	0,01		
Charges exceptionnelles									
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		133 030	29,30	106 453	30,60	26 577	7,62		
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices		13 673	3,01	6 231	1,78	7 442	2,13		
Total des Produits		524 059	115,43	420 792	120,57	103 267	29,54		
Total des Charges		404 702	89,14	320 570	91,86	84 132	24,24		
RÉSULTAT NET		119 357	26,29	100 222	28,72	19 135	5,57		
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 605 992,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 119 357,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/09/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et réductions obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de décrire les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

3.2 - Etat des créances = 378 820 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	378 820	378 820	
TOTAL	378 820	378 820	

3.3 - Charges constatées d'avance = 1 212 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répartition sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 25 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

4.2 - Etat des dettes = 266 944 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etats de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 649	3 649		
Dettes fiscales & sociales	263 295	263 295		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	266 944	266 944		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 17 250 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étatl. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 649
Dettes fiscales & sociales	13 601
Autres dettes	
TOTAL	17 250

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 212 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	1 212
TOTAL	1 212

8.2 - Charges à payer = 17 250 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 649
Four factures non parvenues.(408100)	3 649
Dettes fiscales et sociales :	13 601
Pers congés à payer(428200)	9 067
Org.soc. congés à payer(438200)	4 534
TOTAL	17 250

RÉSULTATS DES 6 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	454 000	349 000	304 000	237 000	210 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	133 030	106 453	121 219	71 593	62 944
c) Impôt sur les bénéfices	13 673	6 231	10 366	3 614	2 327
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	119 357	100 222	110 853	67 979	60 617
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	119 357	100 222	110 853	67 979	60 617
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	4	4	3	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	5	4	4	3	2
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	259 255	207 673	167 198	141 274	128 957
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	123 387	99 521	79 206	69 147	60 494

Observations complémentaires

Néant.

2B FINANCES

S.A.S. au capital de 25 000 €uros

13, Rue Berthie Albrecht

Zone Industrielle Nord

87 280 LIMOGES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020**

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I – CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions suivantes au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce :

- Mise à disposition gratuite de locaux: La S.C.I. MACSI dans laquelle Monsieur Patrick BILLAT est gérant a mis à disposition gratuitement les locaux situés sis 13, Rue Berthie Albrecht – ZIN – 87 000 LIMOGES.

II – CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestation de management: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a versé à la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 454 000 euros H.T. au titre d'opérations administratives effectuées pour le compte de la société au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de trésorerie: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est titulaire d'un compte courant dans les comptes de la S.A.S. 2B FINANCES pour la somme de 70 000 euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

Fait Feytiat, le 23 octobre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Carreau', with a stylized flourish at the end.

Julien CARREAU
Commissaire aux comptes